

PROBLÈMES D'INSONORISATION LORS DES RÉNOVATIONS

Lors de la rénovation d'appartements existants avec des nouveaux revêtements rigides, pensez aussi à éventuels problèmes d'insonorisation qui pourraient survenir.

Est-ce que l'ancienne chape remplit aussi les exigences en matière d'insonorisation avec le nouveau revêtement?

Contrôlez les bandes isolantes périphériques et les châssis de portes en ce qui concerne un éventuel pont acoustique.

Pour l'évaluation, la norme SIA 181 (protection contre le bruit dans le bâtiment) est déterminante.

Les exigences sont:

Exigence minimale: 55 dB
Exigence accrue: 50 dB

Il s'agit dans tous les cas de respecter les exigences minimales. Plus la valeur est basse (dB), d'autant meilleure sera l'atténuation des bruits d'impacts.

Pour le degré d'amélioration du bruit d'impact des sous-couches comme p.ex. le liège, les sous-couches en mousse ou la colle élastique, c'est exactement le contraire, plus le chiffre est élevé, mieux c'est.

Les valeurs indiquées de 13 dB ou 26 dB pour l'amélioration des bruits d'impact ne peuvent pas tout simplement être soustraites, ce qui donnerait pour 55 dB moins 13 dB une valeur de 42 dB.

Non, malheureusement, c'est beaucoup plus complexe. Par conséquent, l'insonorisation est l'affaire de l'architecte, de la direction des travaux ou de l'acousticien.

Nous, poseurs de revêtements de sol, abordons le sujet, nous ne pouvons toutefois pas assumer de responsabilité pour les chiffres.

Exemple de la pratique:	Assainissement d'anciennes constructions	Valeur
Chapes flottantes:	Bruit d'impact mesuré	59 dB
	Là-dessus:	
	Parquet avec 1200 g de colle élastique	57 dB
	Parquet sur Isotherm 3 mm	56 dB
	Parquet sur Korkment 4 mm	58 dB
	Moquette avec envers mousse	46 dB

Nous constatons ici que même si des supports coûteux sont collés sous les parquets, les exigences minimales requises par la norme SIA 118, ne sont pas automatiquement remplies si le support existant ne fournit pas des valeurs satisfaisantes.

Les bruits de pas dans la pièce sont nettement réduits.

Par conséquent: Prudence avec les promesses!